

LE RAPPORT SUR L'ÉVASION FISCALE

L'ÉVASION FISCALE COÛTE 427 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN AUX ÉTATS. ELLE COÛTE À NOTRE PAYS ENTRE 80 ET 100 MILLIARDS D'EUROS, DE QUOI COMBLER NOTRE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET INVESTIR MASSIVEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE DES FRANÇAIS.

IL EST TEMPS DE S'ATTAQUER AUX PARADIS FISCAUX, À LA LEVÉE DU SECRET BANCAIRE DES ENTREPRISES ET DE LUTTER CONTRE L'INFLUENCE DES LOBBYISTES.

UN AUDIT DE LA DETTE PUBLIQUE

La France a été frappée à de nombreuses reprises par des crises économiques, comme en 2008 avec celle de la Grande Récession ou plus récemment avec la crise du Covid. Ces événements n'ont fait qu'aggraver le montant de notre dette.

En effet, ces crises ont contraint nos gouvernements à emprunter toujours plus auprès des banques pour éviter l'effondrement.

Le rôle néfaste des marchés, notamment au travers de la spéculation, dans l'aggravation des crises économiques a souvent été dénoncé sans pour autant endiguer ce phénomène. Beaucoup ont expliqué vouloir entrer en guerre contre « *cet adversaire* ».

Ce fut le cas, notamment en janvier 2012 par le candidat Hollande pendant l'élection présidentielle : *"Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance... Dans cette bataille qui s'engage, je vais vous dire qui est mon adversaire, mon véritable adversaire, il n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne se présentera jamais comme candidat, il ne sera pas élu mais pourtant il gouverne. Cet adversaire, c'est le monde de la finance"*.

Déjà en septembre 2008, c'était Nicolas Sarkozy qui l'avait précédé en déclarant, lui aussi, partir en guerre contre *"le capitalisme financier qui a imposé sa logique à toute l'économie et a contribué à la pervertir... l'idée que les marchés ont toujours raison est une idée folle ; le marché qui a toujours raison, c'est fini."*

Ironie du sort, ce fut ces mêmes marchés financiers alors violemment incriminés par ces dirigeants, qui allaient les contraindre, quelque temps plus tard, à venir quémander leur aide afin d'éviter l'effondrement.

C'est donc à ce moment-là qu'un nouvel adversaire a été désigné : « La dette publique » et **le train de vie des Français**.

En quelques semaines et à force de matraquages médiatiques, on a persuadé ces derniers qu'ils vivaient au-dessus de leurs moyens. Pire encore, qu'ils étaient la cause de ce sinistre et qu'ils devaient à présent régler la facture.

Cependant le PIB, dans notre pays, n'a pas augmenté depuis 20 ans alors que les coûts du sauvetage de la finance et de la récession ont fait exploser les déficits et donc les dettes publiques.

Pourtant, arrêter d'investir notamment dans les services publics, c'est détruire inévitablement l'avenir de notre nation pour nous retrouver dans le même calvaire que celui des pays ruinés par le poids de leur dette.

L'austérité, comme seul modèle économique, a clairement démontré ses grandes faiblesses et le prouve d'ailleurs tous les jours. En effet, c'est au nom de cette austérité que le rejet de l'autre a été alimenté à outrance ces dernières décennies. C'est cette austérité qui a permis à des groupes identitaires de grandir et de gagner en crédibilité.

C'est à cause de cette austérité que le nombre de suicides, la consommation de drogue et le développement de la prostitution ont littéralement explosé ces dernières années.

Il est temps d'examiner d'autres options car d'autres solutions existent.

Prenons exemple sur l'Équateur qui en 2007 avait décidé, sous la présidence de Rafael Correa, de nommer une commission chargée d'enquêter sur la dette publique du pays. Il apparut alors clairement que celle-ci avait également servi à l'enrichissement des marchés financiers.

Le paiement de cette partie de la dette fut jugé illégitime et immédiatement suspendue. Ce ne fut pas moins de 7 milliards de dollars qui purent ainsi être économisés et investis dans les secteurs sociaux qui en avaient besoin.

Exigeons, à notre tour, un audit précis de notre dette publique afin de voir ce qui a été réellement emprunté pour les Français et ce qui a servi à la spéculation et donc à enrichir les marchés.

Décidons d'entrer véritablement en guerre contre le monde de la finance afin de retrouver une France forte et solidaire.

À l'heure du Coronavirus, nous sommes tous aujourd'hui convaincu que la santé des Français ne doit pas se brader et qu'il ne peut exister dans ce domaine des logiques de rentabilités.

Il y a des secteurs qui doivent être préservés de ces économies. L'école de la République, qui subit des coupures budgétaires constantes, doit également bénéficier d'un investissement massif et non l'inverse.

La suite de ce rapport traite des propositions concrètes et totalement réalisables pour financer tous ces investissements de façon pérenne sans pour autant taxer davantage les Français.

LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

En France, le montant total de la fraude fiscale s'élève à 100 milliards d'euros par an et a augmenté de 20 milliards d'euros par rapport à 2013.

Tel est le montant remonté par le rapport du syndicat Solidaires-Finances publiques. L'organisation internationale de développement Oxfam France estime ce coût total entre 60 et 80 milliards par an. Ce montant correspond à 1,5 fois ce que payent les Français chaque année au travers de l'impôt sur le revenu.

Ce montant exorbitant est un manque à gagner important pour les caisses de l'État. En effet, celui-ci nous permettrait d'assurer un budget en équilibre puisque ces milliards viendraient financer les 82 milliards de notre déficit budgétaire.

Cette fraude fiscale s'opérant sous la forme de fraude "offshore" est en constante augmentation auprès des entreprises et des particuliers les plus aisés (3.500 ménages français détiennent 50 millions d'euros chacun en moyenne à l'étranger).

Cette hausse s'explique par une baisse des effectifs du contrôle fiscal. 3 100 emplois ont été supprimés dans les services de contrôle fiscal depuis 2010. Résultat direct de cette baisse : une entreprise soumise à la TVA risque d'après les dernières statistiques de se faire contrôler tous les 84 ans (ce qui était déjà suffisamment alarmiste), alors qu'aujourd'hui, cette probabilité est passée à une fois tous les 130 ans.

Il pourrait donc être aisé de constater que les pouvoirs politiques français, au lieu de tenter de lutter contre ces pratiques, auraient tendance à les encourager.

L'Europe devra, à défaut de contraindre les États (à l'instar de la France), se mobiliser sur ces fraudes en établissant une liste des paradis fiscaux. Les pays qui la composeront seront sujets à des sanctions dissuasives.

Pour contraindre ces pratiques au sein de l'UE, un traité devra être mis en place, interdisant aux États membres et à leurs entreprises d'utiliser les paradis fiscaux.

Cette mesure sera accompagnée par une levée du secret bancaire.

LA CHASSE À L'OPTIMISATION FISCALE DES MULTINATIONALES

Les outils d'optimisation fiscale à disposition des grandes entreprises sont nombreux et parfaitement légaux. Certaines entreprises se sont d'ailleurs spécialisées dans ce créneau juteux afin d'expliquer comment faire des déclarations d'un chiffre d'affaires minoré, comment transférer un siège, comment faire localiser des dettes, comment importer des pertes ou comment obtenir des exonérations fiscales avec le mécénat dans le but que les grands groupes concernés n'aient pas à payer d'impôt localement.

Ce type de pratiques ont notamment été récemment révélées par les « Paradise Papers » dévoilant les stratégies fiscales agressives de certaines multinationales. Nous savons aujourd'hui que les groupes comme Airbus, Dassault, Engie, Facebook, Nike, Uber ou Whirlpool ont utilisé les mêmes stratégies pour éviter de payer au fisc ce qu'ils devaient réellement.

Pour cela, nous proposons de relancer et de renforcer le projet de directive ACCIS (Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés) lancé depuis 2016 par l'Union européenne et qui consistait à harmoniser les législations relatives à l'impôt sur les sociétés dans lequel les

En effet, les groupes soumis à l'ACCIS n'auront plus qu'à remplir une seule déclaration fiscale consolidée pour l'ensemble de leur activité dans l'Union auprès d'un guichet unique, ce qui permet un allègement des formalités administratives. Une fois l'assiette calculée, elle est répartie parmi les États membres concernés et chacun d'eux applique à la fraction de la base consolidée qui lui revient, un taux de taxation défini souverainement.

Ce système permettra ainsi de répartir la base taxable consolidée parmi différentes juridictions et évitera ainsi l'évasion fiscale au sein de l'Union européenne.

LA LUTTE CONTRE L'INFLUENCE DES LOBBIES

La lutte contre les lobbyistes usant de leur influence afin de contourner les lois ou d'infléchir des directives à venir doit devenir l'une des priorités de l'Union européenne. Aujourd'hui, l'Europe est contaminée par la pression de ces groupes d'influences. La commercialisation en Europe du glyphosate, ce désherbant chimique et pourtant cancérigène, en est un parfait exemple.

Sur les 11 000 lobbyistes enregistrés à Bruxelles, un peu plus d'un millier sont basés en France.

Effectivement, dans notre pays le système de recrutement des élites s'est organisé au niveau des grandes écoles.

D'un côté, l'École Nationale d'Administration dont sont issus les inspecteurs des finances (qui vont se retrouver à la tête du ministère de l'Économie et des grandes banques), et de l'autre, l'École Polytechnique d'où viennent les ingénieurs des mines (qui se retrouveront eux à la tête du ministère de l'Industrie et des entreprises du secteur de l'énergie comme EDF, Engie ou Total).

Ces élites forment une classe dominante se retrouvant donc dans tous les centres de décisions stratégiques, passant, durant leur carrière, d'un poste de direction d'un ministère à celui d'une banque ou d'une grande entreprise.

Ces élites font donc directement partie intégrante des lobbies et auront durant leur carrière un pouvoir d'influence considérable leur permettant de défendre leurs intérêts et d'entraver les réformes en intervenant à tous les niveaux des processus de décision. Cette influence explique notamment l'échec de réformes récentes comme celle sur la réforme bancaire, avortée après la crise financière de 2007, avec l'abandon du projet de séparation des banques de détail et d'investissement.

Pour limiter cette influence néfaste, l'Union européenne devra exiger l'interdiction, pour tous les hauts fonctionnaires, d'exercer pendant un délai de trois ans auprès des établissements bancaires et industriels qu'ils ont supervisés dans le cadre de leurs missions politiques. Pour compléter ce dispositif, un commissaire sera mandaté à Bruxelles, dédié aux conflits d'intérêts et à l'éthique des députés européens.